



**La Présidente**

Madame Roxana MARACINEANU  
Ministre déléguée en charge des sports  
95 avenue de France  
75013 PARIS

Paris, le 22 octobre 2021

Madame la Ministre, chère Roxana,

Je fais suite à nos deux derniers rendez-vous afin de formaliser les conclusions de nos échanges.

Comme je vous l'ai évoqué lors de notre entretien du 8 octobre dernier, les Présidents et Présidentes de fédérations sportives m'ont fait part de leur réaction au sujet de la réforme que vous portez concernant la procédure et la contractualisation de la délégation dans le cadre de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Les différents retours sur les premiers projets de décret d'application et de courrier relatif à vos orientations à destination des fédérations délégataires font ressortir les éléments suivants :

- Ils ont relevé la lourdeur administrative et le « mille-feuille » contractuel (contrat d'engagement républicain, contrat de délégation, stratégie nationale) liés à cette réforme ainsi que le calendrier très contraint pour assurer ces nouvelles obligations dans la période compliquée que nous traversons. Dans ces conditions, les Présidents de fédérations ne pourront pas assurer un processus transparent et démocratique vis-à-vis de leurs membres pour établir et signer les différents documents demandés ;
- Ils ont également dénoncé le caractère très large et déconnecté des exigences demandées aux fédérations (développement durable, gouvernance, etc.) au regard du champ de la délégation telle qu'elle est définie aujourd'hui par le code du sport. Ce sont d'ailleurs des thématiques qui doivent être développées par l'ensemble des fédérations agréées.

Comme je m'y étais engagée, une délégation de présidents de fédérations vous a présenté ce jeudi 21 octobre les difficultés liées à cette réforme et les propositions permettant une application efficiente de celle-ci.

.../....

Ces propositions au nom du mouvement sportif peuvent être résumées en cinq principaux points :

- Un calendrier décalé afin que les fédérations aient jusqu'à la mi-mai 2022 plutôt qu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021 pour élaborer et transmettre au ministère des sports leur stratégie nationale. Puis qu'elles aient jusqu'à fin décembre 2022 pour signer les contrats de délégation, plutôt que la date de fin mars 2022 qui est totalement intenable pour de nombreuses fédérations dans la période actuelle ;
- Un assouplissement des documents à fournir et la possibilité de renvoyer aux plans stratégiques des fédérations déjà existants en ce qui concerne les stratégies nationales exigées par la loi et précisées par vos orientations, l'objectif étant de ne pas faire de doublon ;
- Un contrat de délégation qui s'en tient aux grands principes et précise les engagements réciproques des fédérations et du ministère des sports, en particulier en termes de moyens humains et financiers dont les fédérations pourront bénéficier dans le cadre de leur délégation de service public. Le CNOSF et le CPSF pourront proposer un modèle de contrat et accompagner les fédérations qui le souhaitent ;
- Un contrat de délégation qui prend en considération la subdélégation possible auprès d'une ligue professionnelle, cette dernière devant d'ailleurs être associée à la stratégie nationale élaborée par la fédération ;
- Enfin, le calendrier de renouvellement des futures délégations dans 4 ans devra également prendre en considération les enjeux du mouvement sportif, notamment en tenant compte des particularités des disciplines handisport et sport adapté, afin que les principes énoncés dans les orientations puissent être réellement mis en pratique, notamment concernant la consultation des acteurs et la prise en compte des orientations stratégiques d'une nouvelle équipe dirigeante.

J'espère vivement que vous tiendrez compte de ces retours importants du CNOSF et me tiens, avec mes équipes, à votre disposition pour avancer efficacement et sereinement sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.



Brigitte Henriques

**Copie :**

Monsieur le Premier Ministre, Jean Castex

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Jean-Michel Blanquer

Monsieur le Président de l'Agence nationale du sport, Michel Cadot